

REGLEMENT 5^{ème} TOURNOI ANDRE SEYS

1. Le district Flandres Orientales organise dans plusieurs locaux de la Fédération Belge de Billard un tournoi dans la discipline « libre » et « cadre 38/2 » sur petits billards (2.30m)
2. Ce tournoi est un tournoi « open ». Cela signifie que tout joueur membre d'un club, même non affilié à la FBBC peut participer à ce tournoi. Les joueurs jouent les points connus. Il est obligatoire – si possible – de communiquer les moyennes jouées par ces joueurs les 2 dernières années dans leur club.
3. Les 3 catégories suivantes sont possibles :

A : cadre 38/2 petit billard : 120-160-220-300 points

B : libre petit billard : 90-120-160-210 points

C : libre petit billard : 30-40-55-70 points

4. INSCRIPTIONS

- 4.a Les inscriptions doivent être adressées à Frederik Demoor, Tuttegemstraat 36 à Machelen ou par mail :

Frederik.de.moor1@telenet.be

Date limite d'inscription : 31 janvier 2012

Constitution du calendrier pour le 15 février 2012

Démarrage du tournoi : début mars 2012

Finale du tournoi : Samedi 9 Juin 2012

- 4b Participation aux frais d'inscriptions : 10 euros par joueur. Paiement au trésorier du club où le joueur est inscrit.

- 4c Dans la mesure du possible, il sera tenu compte des jours préférentiels de jeux, aussi bien pour le joueur que pour le Local où les matchs se déroulent. Veuillez nous transmettre les jours d'empêchement.

5. DEROULEMENT DES COMPETITION

- 5.a Le Tournoi se jouera suivant les règlements en vigueur de la FBBC à l'exception des exceptions reprises ci-dessous.

Les différents éventuels seront soumis à la direction du district.

- 5.b Le tournoi se déroule en poules de 4 joueurs. Chaque joueur joue 2 matchs par soirée suivant le calendrier constitué et

Jouera au total 8 matchs.

Dans la mesure du possible nous essaierons d'éviter que des joueurs d'un même club se rencontrent.

- 5.c Le calendrier ainsi que le classement seront constitués et suivis par le responsable sportif du district.

Les poules ne peuvent être déplacées dans leur intégralité qu'après dialogue entre les joueurs et les responsables.

Les matchs doivent toujours se jouer avant la date prévue au calendrier.

5.d Classement au cours des matchs et en finale :

1. selon les points acquis en compétition

1a	partie gagnée	3 points
1b	match nul	2 points
1c	match perdu	1 point
1d	match non joué	0 point
1g	forfait prévenu	1 point négatif
1h	forfait non prévenu	2 points négatifs

5.e Les matchs débutent à 19 heures les jours de la semaine. Pendant le week-end ils se jouent à partir de 14 heures.

Des matchs se joueront dans tous les locaux dans le district Flandre Occidentale .

5.f Il est souhaitable d'avoir des arbitres et ils seront nommés par le club où se déroule la compétition. Dans le cas

Où il n'y aurait pas suffisamment d'arbitre disponible, les joueurs s'arbitreront mutuellement.

La direction du district demande qu'il y est un responsable du club présent lors des compétitions pour régler les Problèmes éventuels.

5.g La tenue sportive est souhaitable

5.h Les joueurs non inscrits à la FBBC qui joueraient un nombre de points trop bas peuvent être éliminés de la compétition décision motivée de la direction du district.

Nous comptons sur l'honnêteté de chacun pour inscrire les joueurs à leurs points réels.

6 . **FORFAITS**

Les sanctions financières suivantes seront appliquées en cas de forfaits éventuels :

Forfait prévenu le jour de la compétition : 5 euros

Forfait non prévenu le jour de la compétition : 9 euros

Forfait après constitution du calendrier : 20 euros.

Le forfait sera réclamé via le club où le joueur est inscrit

7 . **PRIX**

7.a Le montant total alloué à ce tournoi dont la finale se jouera le 9 juin 2012 au local du «KBC GILDE » Hoger op à Courtrai s'élève à 660 euros.

Chaque catégorie reçoit un montant de 220 euros qui sera réparti de la façon suivante :

1^{ère} place : 80 euros 2^{ème} place : 60 euros 3^{ème} place : 40 euros 4^{ème} place : 40 euros.

7.b Les prix seront distribués à la réception organisée lors de la fête annuelle du district. Un joueur qui ne peut être

Présent à la distribution des prix ne pourra pas prétendre à son prix.